

Communiqué de presse
« Remettons le débat public au centre du village et non l'église »

Notre collectif Cambidos Debout , créé en 2024 spécialement pour rendre transparent le projet « formolé » de la 2*2 voies contournement d'Adé, en vulgarisant les informations difficilement récoltées et en préparant un argumentaire (ci joint) pour dénoncer ce projet d'un autre temps et en totale déconnexion avec les urgences climatique et environnemtale.

Tout d'abord, pour répondre aux critiques exagérées de la municipalité ou de Monsieur le Maire, notre collectif a choisi le nom de « Cambidos » , car d'après les documents officiels du porteur de projet , ce dernier mentionne la présence d'un éperon rocheux amiantifère appelé "CAMBIDOS" , tout simplement

Nous considérons que le mot « Cambidos » n'appartient pas à un quartier. Cet éperon répertorié par les services de l'Etat n'est pas ici par hasard, qu'il a toute sa place et sa légitimité de dire à l'humain de s'arrêter dans son acharnement prédateur sur la Nature.

Nous n'avons pas besoin de demander ce droit d'utiliser le nom « Cambidos » aux Adéen.ne.s !

Oui, nous confirmons que dans notre collectif, il n'y a pas d'habitant.e.s de ce quartier mais nous avons tout de même 2 adéen.ne.s et 2 bartrésien.ne.s..

Concernant les méthodes usitées par Monsieur le Maire sous le ton de la menace ou sous forme de la délation, issues d'une époque assez sombre de l'histoire de France, nous pouvons que les condamner.

Ensuite, pour rappel, « *Une enquête publique est une procédure française permettant au public de s'informer sur un projet et de formuler des observations auprès d'un commissaire enquêteur indépendant, avant la prise de décision par l'autorité compétente.* »

Nous, notre collectif, comme tant d'autres citoyen.ne.s ou associations remplissons notre rôle d'apporter librement sans pression municipale notre contribution, nos observations, nos critiques, nos propositions, par voie numérique ou sur registre papier.

La critique n'est pas si simple puisque depuis 2 ans et surtout depuis l'ouverture de l'enquête publique , notre collectif de citoyen.ne.s a ingurgité, travaillé sur les différents livres et a fourni des requêtes étayées. Critiquer ou s'opposer fait partie de notre démocratie.

Conformément à l'article L.411-2 du code de l'environnement, à la charte de l'environnement, nous avons émis des réserves fortes sur **la demande de dérogation à la protection des espèces protégées et leurs habitats.**

« Vous refusez le dialogue et c'est vrai que comme vous le dites ce serait une perte de temps, surtout pour nous quand je vois que vous posez les questions mais que vous n'écoutez pas les réponses car vous avez déjà les vôtres. »

Nous ne refusons pas le dialogue.

Nous avons demandé dès fin 2024 au préfet un débat public et dernièrement le 15 décembre au commissaire enquêteur d'organiser une réunion publique ouverte à toutes et toutes en présence du porteur du projet.

Cette demande a été rejetée. Nous le regrettons mais nous n'en faisons pas une ligne rouge.

Oui, nous posons des questions et nous attendons des réponses écrites et argumentées tant pour les délibérations concernant les terrains communaux retenues pour les parcelles compensatoires que pour les refus des services de l'état d'aménagements routiers sur la RN 21 actuelle et bien d'autres observations.

Ce n'est pas à la municipalité de restreindre notre droit à l'information ou de dicter notre démarche. Nos réflexions rentrent dans le champ de l'enquête publique, que cela plaise ou pas.

Nous continuerons à alimenter l'enquête publique par des questions afin d'avoir des réponses précises par l'intermédiaire du rapport final fourni par le commissaire enquêteur et sa suppléante.

Nous n'allons pas nous priver de cet espace encore ouvert à toutes et tous jusqu'au vendredi 13 février à 17 heures, même si Monsieur le Maire nous demande d'aller voir ailleurs.

Pour conclure, nous n'avons jamais affirmé que nous tenions la vérité. Les dires de Monsieur le Maire sont fantasmés.

Nous ne sommes pas fermé.e.s au dialogue puisque nous avons sollicité un débat public avec le porteur du projet, les élu.e.s et les citoyen.ne.s.

Nous constatons que le climat pour les défenseur.se.s de ce projet se crispe puisqu'il faut maintenant lire les observations du député, de la sénatrice, et même du président du conseil département (PRG : parti des routes et du goudron) pour défendre « *l'indéfendable* ».

Celles et ceux qui veulent plus d'essor économique, plus de tourisme de masse tout en préservant l'environnement et en niant le réchauffement climatique et ses conséquences futures sur l'eau, la biodiversité et l'aménagement du territoire, veulent biaiser le débat.

Comment concilier les deux ??

Celles et Ceux qui ont généré ces problèmes veulent les résoudre avec les mêmes méthodes utilisées pour créer ces nuisances et cette prédation

« Le monde tel que nous l'avons créé est un processus de notre pensée. Il ne peut être changé sans changer notre façon de penser. » ~ Albert Einstein

Oui, nous devons impérativement changer ce logiciel obsolète « économique » et notre regard sur ce qui nous entoure afin de préserver notre belle planète.